

CATALONIA BACKGROUND INFORMATION [SÉRIE E / 2013 / 13.1 / FR]

Date: 17/01/2014

Auteur: Conseil de Diplomatie Publique de Catalogne

LIVRE BLANC DE L'ÉCOSSE POUR L'INDÉPENDANCE: RÉSUMÉ

Le gouvernement écossais a publié mardi 26 novembre 2013 un document sur l'indépendance, intitulé «*Scotland's Future : Your Guide to an Independent Scotland*» (Le futur de l'Écosse: votre guide pour une Écosse indépendante)¹. La présente note résume les parties du Livre les plus pertinentes pour la Catalogne.

Résumé des principales sections

1. Adhésion à l'UE

L'Écosse propose une période transitoire de 18 mois entre la date du référendum et sa déclaration d'indépendance, afin de permettre la négociation de l'adhésion de l'Écosse à l'Union européenne. L'argument juridique sur lequel l'Écosse envisage de fonder sa stratégie pour obtenir son adhésion est le suivant :

- L'Art. 49 TUE, qui régit normalement l'élargissement de l'UE, n'est pas adapté à l'Écosse, étant donné qu'elle est déjà membre de l'UE depuis 1973 dans le cadre de son appartenance au Royaume-Uni.
- Les dispositions générales de l'Art.48 TUE, qui permet la révision d'un Traité à convenir d'un commun accord entre les États membres, est une voie plus appropriée pour garantir l'adhésion de l'Écosse à l'UE.
- Cette décision sera basée sur le principe de la « *continuité de l'effet* », en particulier en ce qui concerne les modalités et les conditions des dérogations accordées actuellement au Royaume-Uni, à savoir : la ristourne (en tant qu'impôt contributif net au budget de l'UE, l'Écosse espère pouvoir conserver ce rabais) ; l'Eurozone (l'Écosse ne veut pas adopter l'Euro et préfère maintenir la Livre Sterling) ; Justice et Affaires intérieures (l'Écosse souhaite maintenir sa flexibilité actuelle qui lui permet de se désengager de certaines mesures relevant du domaine de la Justice et des Affaires intérieures); et la Zone Schengen (l'Écosse ne veut pas

¹ <http://www.scotland.gov.uk/Resource/0043/00439021.pdf>

entrer dans l'Espace Schengen et souhaite conserver la zone de libre circulation avec le Royaume-Uni).

Outre le Livre Blanc, un autre document de 111 pages intitulé «*Scotland in the European Union*», L'Écosse dans l'Union européenne², énumère ces arguments dans le détail.

2. Politique Étrangère

L'Écosse propose de créer un réseau de 70-90 ambassades/consulats/missions, pour un coût estimé de 90-120 million £, et se dit prête à installer les missions étrangères dans les ambassades d'autres pays. Cela permettrait d'atteindre les objectifs suivants :

- L'Écosse pourra ainsi différencier sa politique étrangère de celle du Royaume-Uni grâce à un rapprochement plus étroit avec l'UE et d'autres organisations multilatérales, par comparaison avec la vision eurosceptique et bilatérale de la politique étrangère mise en place par Westminster.
- Un autre élément distinctif sera la mise en place d'une politique étrangère plus coopérative et fondée sur des règles, contrairement aux tentatives de Westminster de projeter son pouvoir à l'échelle mondiale.
- L'Écosse participera activement à la CSDP, la PESC et le SEAE de l'UE, et rejoindra l'ONU et l'OTAN, qui garantissent une coopération efficace et matière de défense et de sécurité.
- L'Écosse rejoindra également le Conseil de l'Europe, l'OSCE, l'OCDE, l'OMC et le Commonwealth, et visera à établir une relation étroite avec le Conseil Nordique des Ministres.
- Dans le domaine de l'aide internationale au développement, l'Écosse contribuera à l'aide internationale à hauteur de l'objectif cible de 0,7% de son PIB, en espérant pouvoir atteindre 1% du PIB.
- La promotion de l'égalité des sexes et l'allègement de la dette sont les pierres angulaires d'une politique de développement indépendante et impartiale.

² <http://www.scotland.gov.uk/Publications/2013/11/5894>

3. Défense

Les besoins de l'Écosse en matière de défense seront couverts par la mise en place d'un budget défense de 2,5 milliards £ et par l'héritage d'une partie des actifs de défense britanniques. Ses priorités en matière de défense se résument de la manière suivante :

- Les politiques de Westminster ont créé un vide en matière de sécurité et sûreté maritime, tout en développant et rénovant un arsenal nucléaire inutile.
- L'une des priorités sera la suppression de cet arsenal nucléaire.
- Une force armée régulière et de réserve sera créée et le domaine de la défense, tel qu'hérité du Royaume-Uni, sera reconfiguré.
- Le rôle des forces de défense écossaises présentées ici inclura : protection des frontières terrestre, aérienne, maritime; protection de l'intérêt national de l'Écosse et de son bien-être économique; respect des normes internationales (paix et sécurité internationale, droits de l'homme, gouvernance démocratique, etc...).
- L'Écosse plaide en faveur de l'acquisition de matériel militaire avec le Royaume-Uni et respectera la Directive de l'UE sur les marchés publics.

L'Écosse mettra l'accent sur une défense conjointe au travers de l'OTAN, aux côtés d'autres partenariats internationaux en matière de défense :

- L'Écosse sera membre de l'UE, de l'OTAN et de l'OSCE.
- La contribution de l'Écosse à l'OTAN se centrera sur l'intérêt de l'Écosse en matière de sécurité maritime. La non-acceptation de l'Écosse comme membre de l'OTAN créera un vide dans la politique de sécurité de l'OTAN dans le Nord-Ouest de l'Europe.
- L'Écosse mettra également en place un réseau de relations bilatérales avec toute une série de partenaires clés en dehors de l'Europe, sur un ensemble de questions relatives à la sécurité. Ces pays fourniront des marchés potentiels à l'industrie de la défense écossaise.